

## PROJET TRANSVERSAL MIGRATIONS ET RELATIONS INTERNATIONALES

---

Compte rendu\* du sixième séminaire consacré à  
« **East-West Migrations and the EU Enlargement** »  
2 décembre 2005

La conférence était présidée par Anne de Tinguy qui avait invité deux spécialistes des migrations Est-Ouest :

- **Barbara DIETZ** de l'Osteuropa Institut de Munich qui est intervenue sur les **“Migrations and Transnational Networks in Germany”**
- **Agata GORNY** du Centre de Recherches sur les Migrations (Université de Varsovie) dont l'intervention était intitulée **“Migration Trends to and from Poland”**.

Les deux intervenantes ont abordé la question de la migration Est-Ouest en Europe, à partir de l'exemple du principal pays d'accueil, l'Allemagne, et du principal pays de départ d'Europe centrale, la Pologne. Elles ont envisagé l'évolution des tendances migratoires depuis la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, et l'impact de l'élargissement de l'Union Européenne, en mai 2004, sur le développement de nouvelles formes de migration et d'échanges transnationaux.

**Barbara DIETZ** est chercheuse à l'Osteuropa Institut de Munich. Elle est spécialiste de la migration Est-Ouest et de son impact en Allemagne et une des rares spécialistes des *Aussiedler*, auxquels elle a consacré de nombreux travaux, notamment *Barbara DIETZ, Heike ROLL, Jugendliche Aussiedler : Porträt einer Zuwanderergeneration* [Les jeunes émigrants : portrait d'une génération d'immigrés],

---

\* Ce compte rendu a été rédigé par Céline Marangé, doctorante à l'IEP de Paris rattachée au CERI.



Frankfort – New York : Campus Verlag, 1998, en allemand. Elle a consacré d'autres travaux à l'immigration en Allemagne des Juifs de l'ex-URSS et à l'intégration des jeunes migrants issus des pays d'Europe de l'Est et de Russie : Barbara DIETZ, « Post-Soviet Youth in Germany: Group Formations, Values and Attitudes of a New Immigrant Generation », in Tamar HOROWITZ, Bella KOTIK-FRIEDGUT, Stefani HOFFMAN (Eds), *From Pacesetters to Dropouts. Post-Soviet Youth in Comparative Perspective*, Lanham – New York – Oxford: University Press of America, 2003, pp. 253-271. Elle se penche, dans ses derniers travaux, sur l'intégration européenne, vue du bas, c'est-à-dire à travers le développement de réseaux transnationaux entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. A ce propos, voir :

[http://www.ethnopolitics.org/archive/volume\\_II/issue\\_1/dietz.pdf](http://www.ethnopolitics.org/archive/volume_II/issue_1/dietz.pdf)

**Agata GORNY** est une jeune chercheuse du Centre de Recherche sur la Migration de l'Université de Varsovie, en Pologne. Elle a dirigé avec Paolo RUSPINI un ouvrage intitulé *Migration in the new Europe: East-West revisited*, New York: Palgrave Macmillan, 2004. Elle est également l'auteur de nombreux articles sur l'impact de l'émigration et de l'immigration en Pologne. On compte parmi eux: Agata GORNY, Ewa KEPINSKA, « Mixed marriages in migration from the Ukraine to Poland », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, mars 2004 et Agata GORNY, « New phenomena and old legislation - regulations regarding the acquisition of citizenship in Poland », disponible sur le site de *Migration Online*:

[http://aa.ecn.cz/img\\_upload/f76c21488a048c95bc0a5f12deece153/AGorny\\_Polish\\_citizenship.pdf](http://aa.ecn.cz/img_upload/f76c21488a048c95bc0a5f12deece153/AGorny_Polish_citizenship.pdf)

## **I. Résumé de l'exposé de Barbara Dietz sur la migration et les réseaux transnationaux en Allemagne**

Barbara Dietz a exposé l'évolution de la politique migratoire du gouvernement allemand depuis 1989. Elle a ensuite décrit la nature des flux migratoires en provenance d'Europe de l'Est avant et après l'élargissement de l'Union Européenne. En dernier lieu, elle a envisagé le développement et la diversification des réseaux transnationaux de migrants est-européens en Allemagne comme une forme d'intégration européenne par le bas.

## **1) L'immigration en provenance des huit pays d'Europe centrale et orientale avant l'élargissement de l'Union Européenne**

Avant la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, les seuls ressortissants de l'Union Soviétique et des pays de l'Est qui pouvaient, dans certaines conditions, être autorisés à émigrer en Allemagne de l'Ouest, étaient juifs ou d'origine allemande. Après la fin du communisme, nombreux sont les citoyens des pays de l'ex-URSS et d'Europe centrale et orientale à avoir migré temporairement ou définitivement en Allemagne. Le niveau de vie était deux fois plus élevé en Allemagne que dans leur pays d'origine où le chômage et l'instabilité politique auguraient mal de l'avenir. De plus, la demande pour une main d'œuvre non qualifiée et bon marché était forte en Allemagne.

La migration nette entre l'Allemagne et les huit pays d'Europe centrale et orientale, devenus membres de l'Union Européenne le 1<sup>er</sup> mai 2004 (la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, l'Estonie, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie) a été relativement modérée : entre 1989 et 2003, l'immigration en provenance de ces huit pays a concerné 2,24 millions de personnes tandis que le mouvement inverse a concerné 1,84 millions de personnes, soit une migration nette de 400 000 personnes. L'importance des flux migratoires est principalement due à la mobilité des travailleurs saisonniers. Ainsi, en 2003, on comptait 300 mille travailleurs saisonniers issus de ces huit pays en Allemagne.

La politique migratoire allemande a consisté pendant les années 1990 à limiter la libre circulation des travailleurs d'Europe centrale et orientale et à juguler la migration Est-Ouest. Les ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale et de l'ex-URSS pouvaient immigrer en Allemagne uniquement (1) pour demander l'asile politique (après 1993, cette possibilité ne leur a plus été concédée), (2) dans le cadre du regroupement familial ou pour suivre des études, (3) dans le cadre d'accords bilatéraux sur la migration de travail.

## **2) Les migrations Est-Ouest en Allemagne après l'élargissement**

### ***Des flux moins importants que prévus***

Juste avant l'élargissement de l'Union Européenne, les experts allemands prévoient une forte augmentation de la migration en provenance des pays entrants. Ils fondaient leurs prévisions sur l'analyse de la conjoncture économique dans ces pays et du marché du travail en Allemagne. En 2004, le PIB par habitant allemand était toujours près de deux fois supérieur à celui des pays d'Europe centrale et orientale. Le chômage demeurait endémique dans nombre de ces pays, notamment en Pologne où il atteint 18%. Enfin, la demande en Allemagne pour une main d'œuvre bon marché restait forte. Ces experts soulignaient enfin que les réseaux de migrants étaient très développés : 450 000 immigrés issus des pays d'Europe de l'Est, dont 350 000 Polonais, vivent régulièrement en Allemagne.

### ***Les barrières migratoires***

La crainte de voir arriver des flux massifs de nouveaux migrants a incité le gouvernement allemand (et d'autres gouvernements européens) à restreindre les possibilités de migrer, en limitant l'accès au marché du travail jusqu'en 2011. Depuis l'élargissement de l'Union Européenne, la liberté de circulation des biens et des personnes et la liberté d'entreprendre (à quelques exceptions dans le cas de l'Autriche et l'Allemagne) sont garanties dans tous les pays de l'Union. Concernant le droit au travail, les ressortissants des nouveaux entrants sont soumis à trois régimes différents : soit la mobilité de travail est libre, comme en Suède ; soit l'accès au marché du travail est autorisé à la condition d'obtenir un permis de travail, comme au Danemark, en Irlande et au Royaume Uni ; soit il est restreint jusqu'en 2006, comme en Autriche, en Belgique, en Finlande, en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, au Luxembourg, aux Pays Bas, au Portugal et en Espagne.

### ***De nouvelles formes de migration***

En Allemagne, la migration de travail continue donc d'être soumise aux mêmes types de régulation qu'avant l'élargissement. Il existe trois régimes : la migration

saisonniers, la migration « sous contrat » et la migration de travailleurs invités (*guestworkers*). Les experts s'étaient trompés dans leurs prévisions : l'élargissement de l'Union Européenne n'a pas donné lieu à une immigration massive des ressortissants des pays entrants vers les pays d'Europe occidentale. La migration nette en Allemagne a été de 34 600 migrants en 2004, soit une augmentation de 40% par rapport à 2003. L'immigration (173 000 personnes) et l'émigration (138 000 personnes) restent fortes. Une analyse détaillée des tendances migratoires entre l'Europe de l'Est et l'Allemagne montre que le nombre de permis de travail accordés aux ressortissants des huit pays d'Europe centrale et orientale entrant dans l'UE a légèrement augmenté, passant de plus de 310 000 en 2003 à presque 318 000 en 2004. Il apparaît également que ces migrants, en majorité des Polonais, sont toujours plus nombreux à se rendre en Allemagne pour y créer leur entreprise. Ils s'installent en général dans les grandes villes du pays (Munich, Berlin, Frankfurt) et se spécialisent dans la construction.

### **3) Les réseaux transnationaux de migrants, prémisses d'une intégration européenne par le bas**

La migration circulaire et pendulaire favorise le développement de réseaux transnationaux. Les études récentes sur les réseaux transnationaux entre les pays d'Europe de l'Est et l'Allemagne montrent que les migrants maintiennent des liens étroits avec leur famille restée au pays et que beaucoup d'entre eux conservent un pied à terre dans leur pays d'origine. Dans le cas des migrants polonais, ces liens sont renforcés par l'action de l'église catholique et des organisations de migrants, très investies dans la défense des droits des migrants temporaires. Les transferts de fonds entre l'Allemagne et la Pologne sont stables. Suivant les données de la banque centrale allemande, ils atteignent, en 2004, 99 millions d'euros, auxquels il faut ajouter environ 404 millions d'euros, rapportés directement par les travailleurs saisonniers. Les réseaux transnationaux entre l'Allemagne et la Pologne se développent rapidement. Le nombre d'étudiants polonais en Allemagne est en constante augmentation, de même que le nombre de jeunes actifs polonais maîtrisant l'allemand et souhaitant commencer leur carrière professionnelle en Allemagne. Par ailleurs, l'intégration politique des migrants issus de ces huit pays d'Europe centrale et orientale s'améliore : le nombre de personnes jouissant de la double nationalité (qui n'est pas autorisée par tous les pays européens) est en augmentation. Enfin, une citoyenneté européenne confère aux migrants le droit de voter aux élections locales et aux élections européennes en Allemagne.

## **II. Résumé de l'exposé d'Agata Gorny sur les tendances de l'émigration polonaise**

Agata Gorny a présenté l'évolution de l'émigration polonaise depuis le début des années 1990, d'une part, et depuis l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, le 1<sup>er</sup> mai 2004, d'autre part. Elle a enfin brièvement évoqué les avantages et les inconvénients pour la Pologne de la fuite de ses cerveaux. La Pologne restant avant tout un pays d'émigration, les flux d'immigration vers la Pologne n'ont pas été pris en considération dans cet exposé.

### **1) L'émigration polonaise dans les années 1990**

Dans les années 1990, l'émigration polonaise était principalement une migration temporaire de court terme. L'Allemagne était la destination favorite des migrants polonais dont le niveau d'éducation et de qualification était, en général, assez bas. Les régions de départ étaient situées à la périphérie du pays, en particulier dans le cas des travailleurs saisonniers. Le nombre de migrants polonais a décliné jusqu'en 1998, passant d'un peu plus de deux cents mille en mai 1994 à environ cent dix mille au début de l'année 1998. Depuis, il augmente à nouveau régulièrement. L'émigration de court terme, qui était moins importante que l'émigration définitive ou à long terme jusqu'en 2000, lui est aujourd'hui de beaucoup supérieure : elle concernait au deuxième trimestre 2005 environ 170 mille personnes, contre moins de 100 mille migrants pour l'émigration à long terme. Il est à noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les travailleurs saisonniers qui s'absentent moins de deux mois de chez eux.

### **2) La situation migratoire depuis l'élargissement de l'Union Européenne**

Depuis l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, l'émigration et la migration temporaire des Polonaise se poursuivent. Les facteurs qui l'ont favorisée dans les années 1990 n'ont dans l'ensemble pas évolué : le chômage reste élevé en Pologne ; les réseaux de migrants sont développés et facilitent la migration ; enfin, le marché du travail dans les pays d'Europe occidentale est ainsi structuré que la main d'œuvre polonaise, réputée bon marché et efficace, continue d'y être très demandée. Cela étant, un sondage d'opinions montrait dernièrement que de moins en moins de Polonais envisagent de chercher du travail dans l'un des pays de l'Europe des quinze

(14% en mars 2005 contre 21% en février 2003) et que beaucoup n'étaient plus tentés du tout par l'émigration (74% en mars 2005 contre 53% en février 2003).

La liberté de mouvement dont jouissent les citoyens polonais depuis l'élargissement a eu plusieurs impacts. Premièrement, elle a stimulé la migration de travail légale, tout en offrant certaines possibilités de régularisation aux travailleurs clandestins. Deuxièmement, elle a permis la mise en place de nouveaux canaux de recrutement, plus transparents que par le passé. Troisièmement, elle a réduit les risques de sous-emploi et de déqualification des migrants. Enfin, l'élargissement devrait à terme permettre la libéralisation des services, qui offrira de nouvelles opportunités de travail aux migrants polonais.

Les migrants polonais ne migrent plus dans les mêmes pays depuis l'élargissement de l'Union Européenne. L'Allemagne est moins attractive, même si elle reste la première destination des migrants polonais : seuls 24% d'entre eux s'y sont rendus en 2005, contre 35% en 2000 et 40% en 2001. Elle reste notamment très prisée des migrants saisonniers. L'émigration vers les Etats-Unis est également en régression : elle représente 10% de l'émigration en 2005, contre près de 20% en 2000. L'émigration en Italie, qui représente 13% en 2005, diminue de façon continue après avoir triplé entre 2001 et 2002, passant de 5 à 15%. Par contre, l'émigration au Royaume Uni a connu un développement spectaculaire, passant de 6% en 2004 à près de 20% en 2005.

Les migrants polonais ont su rapidement s'adapter aux opportunités d'émigration et de travail qui s'offraient à eux au moment de l'élargissement. Ils migrent de plus en plus vers les trois des pays de l'ex-Europe des quinze qui n'ont pas mis en place de barrières à l'embauche pour les ressortissants des pays entrants : le Royaume Uni, l'Irlande et la Suède. Ainsi, les Polonais représentent 57% des 231 545 migrants temporaires de travail, issus des dix pays entrants, qui se sont rendus au Royaume Uni entre mai 2004 et juin 2005 et 47% des 68 838 qui sont allés en Irlande entre mai 2004 et février 2005. Le nombre de nouveaux migrants polonais en Irlande est sept fois plus important qu'en 2003. Les migrants des nouveaux pays entrants se distinguent avant tout par leur jeunesse : au Royaume Unis, 93% d'entre eux ont moins de 34 ans. Le cas de la Suède est légèrement différent. Il n'y a pas, en Pologne, de tradition de migration économique avec ce pays. De plus, il semblerait que la barrière linguistique joue un rôle

de repoussoir. Seuls 2 602 permis de travail et 2 164 permis de séjour ont été délivrés par les autorités suédoises à des Polonais entre mai et décembre 2004.

En somme, on observe, depuis 2004, l'apparition de nouvelles tendances migratoires qui viennent, non pas remplacer les flux migratoires anciens, en particulier la migration temporaire, mais s'y ajouter. Plusieurs groupes sociaux sont davantage mobiles : les travailleurs partant dans des conditions légales, les jeunes, les personnes diplômés et les représentants de certaines professions.

### **3) L'impact du *brain drain***

La fuite des cerveaux constitue une grande source d'inquiétude en Pologne, bien qu'elle présente aussi quelques avantages. Elle a commencé dans les années 1980 (à cette époque, 50% des émigrés avaient fait des études universitaires), s'est tassée dans les années 1990 et se développe à nouveau depuis 1998. Cette tendance migratoire semble se renforcer depuis l'élargissement de l'Union Européenne. Le *brain drain* devrait avoir des conséquences positives à long terme car il permet d'améliorer les compétences des travailleurs polonais, de stimuler l'investissement dans le capital humain tout en jugulant le chômage des jeunes en Pologne et d'assurer aux Polonais hautement qualifiés une importance croissante dans les échanges migratoires au niveau européen.

Depuis 1998, les Polonais ayant un haut niveau d'éducation émigrent vers le Canada, les Etats-Unis et le Royaume Uni qui est aujourd'hui la première destination de cette catégorie. Ceux qui parviennent à émigrer vers ces trois pays sont en général jeunes et très bien formés, même si les immigrés polonais sont globalement moins bien formés que les immigrés issus des pays de l'ex-Europe des quinze. Parmi ces migrants, on compte beaucoup de professionnels de la santé, ce qui à terme pourrait poser des problèmes en Pologne, et beaucoup d'étudiants. Des études récentes montrent qu'environ 15% des étudiants polonais sont enclins à émigrer pour continuer leurs études. Leurs pays de prédilection sont le Royaume Uni (41% d'entre eux), l'Allemagne (20%), l'Irlande (12%) et la France (10%).

### III. Débat et questions

- **Quel est l'impact des réseaux transnationaux sur la migration ?** (Anne de Tinguy).

**Barbara Dietz** : Les réseaux jouent un rôle crucial au moment de choisir le pays de destination et au niveau de l'intégration dans le pays d'accueil. En Allemagne, tous les Polonais ne souhaitent pas s'installer définitivement, ni y vivre de manière permanente. Les mouvements d'allers et venues des émigrés polonais sont de plus en plus fréquents et impliquent en retour un développement tous azimuts des échanges transnationaux.

- **Comment les organisations transnationales de migrants sont-elles nées en Allemagne ? Dans quels domaines sont-elles le plus actives ?** (Anne de Tinguy)

**B. D.** : Il est difficile de répondre précisément à ces deux questions en raison du manque de sources. Il semblerait que les premières organisations de migrants soient apparues au début des années 1990. Ces organisations sont généralement de petite taille et destinées à promouvoir localement les échanges culturels avec le pays d'origine ou l'enseignement de la langue maternelle des migrants. L'église catholique joue un rôle important dans le développement des liens transnationaux entre l'Allemagne et la Pologne. Enfin, il est à noter que certains syndicats ont créé des pages multilingues sur leur site web pour toucher les travailleurs temporaires étrangers.

- **Question sur l'immigration en Pologne, notamment en provenance de Russie** (Anne de Tinguy)

**Agata Gorny** : L'élargissement de l'Union Européenne n'a pas modifié la nature et l'importance de l'immigration en Pologne. Pour entrer dans l'Union Européenne, la Pologne a été contrainte d'introduire un régime de visas avec les pays de l'ex-URSS (Russie, Biélorussie, Ukraine). Au moment de l'entrée en vigueur du régime des visas, le nombre de migrants en provenance de cette zone a légèrement baissé. La plupart d'entre eux viennent en Pologne munis d'un visa de tourisme, même lorsqu'ils s'y rendent pour affaire ou pour des raisons professionnelles. On estime, par ailleurs, que 450 000 ressortissants de ces pays travaillent illégalement en Pologne. Il reste à évoquer le cas des citoyens biélorusses et ukrainiens polonais d'origine et de cœur, qui, en vertu de la constitution polonaise, disposent d'un permis de résidence en Pologne.

**- L'émigration des Polonais dans les pays d'Europe occidentale est-elle compensée par l'immigration de migrants issus des pays de la CEI ?** (Pauline Zahlaoui, étudiante à l'Institut de Géographie, Sorbonne)

**A. G.** : On observe, en effet, des mouvements compensatoires de ce type avec l'Ukraine et la Russie. C'est assez manifeste dans le cas du *brain drain*.

**- Commentaire de Mirjana Morokvasic à propos de l'impact de la construction européenne sur la mobilité des travailleurs issus des nouveaux pays entrants.**

L'élargissement de l'Union Européenne a eu un double impact, à première vue contradictoire. D'un côté, il facilite la mobilité des travailleurs, de l'autre, d'après le sondage d'opinions auquel Agata Gorny s'est référée dans son exposé, il semble qu'il rende l'émigration moins intéressante. Il est crucial de continuer à étudier la migration temporaire pour comprendre quel rôle attribuer aux mouvements d'allers et venues et dans quelle mesure la mobilité des travailleurs participe à l'intégration européenne.

**A. G.** : Je ne pense pas que les Polonais sont moins disposés à émigrer parce que l'émigration est devenue facile. Je crois plutôt qu'ils sont mieux informés des difficultés qui les attendent dans les pays d'Europe occidentale et qu'en conséquence ils sont plus prudents et plus circonspects qu'auparavant.

**- A combien s'élève le nombre de Polonais en Allemagne : sont-ils 450 mille ou 600 mille, comme certains experts l'affirmaient il y a quelques années ?** (Mirjana Morokvasic, CNRS)

**B. D.** : Suivant le dernier recensement polonais, il serait 450 mille. Il est possible qu'ils soient plus nombreux. D'autres sources parlent, en effet, de 600 mille personnes. Le nombre de Polonais en Allemagne est difficile à évaluer car beaucoup d'entre eux ont pu changer de statut juridique en acquérant la double nationalité ou un permis de travail.

**A. G.** : Suivant le dernier recensement effectué en Pologne, il y a 450 mille ressortissants polonais en Allemagne. Cependant, il n'est pas exclu que ces chiffres soient sous-évalués. L'Etat polonais ne dispose d'aucunes sources d'information sur l'évolution du statut juridique des Polonais émigrés. Très peu sont ceux à être inscrits sur les listes électorales dans les consulats polonais de leur pays de résidence.

- **Les réseaux transnationaux favorisent-ils l'intégration des migrants ou contribuent-ils à aggraver leur ségrégation ?** (Frédéric Dufays, étudiant en master à Sciences Po)

**B. D. :** La situation est assez difficile à évaluer dans le cas des travailleurs temporaires, qui souvent viennent prêter main forte aux agriculteurs au moment des moissons. Les réseaux transnationaux, par le biais d'associations de migrants, permettent de mieux défendre les droits des migrants et d'améliorer leurs conditions de travail. L'intégration de ces migrants est mitigée : elle est réussie dans la mesure où ils nouent des relations de confiance et d'amitié avec les fermiers pour qui ils travaillent quelques mois par an depuis parfois dix ou quinze ans, mais leurs liens avec la population allemande dépassent rarement le cadre de la ferme ou du village.